

Les réservations ne seront effectives qu'à la réception du présent document. Celui-ci est à retourner daté, signé, accompagné des pièces nécessaires et du paiement à l'ordre de : MAM Les Minis Loups.

RÈGLEMENT

Article 1 : Aucun emplacement ne sera réservé sans être accompagné du règlement. Celui-ci vous sera remboursé uniquement en cas de désistement 48h avant la date de celui-ci.

Article 2 : La vente d'animaux vivants est interdite ainsi que la nourriture à consommer sur place.

Article 3 : L'exposant doit être titulaire d'une assurance responsabilité civile pour tout incident qui surviendrait sur et autour de son stand.

Article 4 : La MAM Les Minis Loups décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou sinistre des objets exposés ainsi qu'en cas de litige entre les vendeurs, les acheteurs, les agents des contributions, la répression des fraudes ou les forces publiques.

Article 5 : Les vendeurs sont responsables de la zone qu'ils occupent, de la sécurité de leurs installations et de leur montage et démontage. Il leur est donc demandé de laisser propre l'emplacement à leur départ.

Article 6 : L'accueil des exposants se fera à partir de **7h** le Dimanche 11 Octobre 2026. Vous devez obligatoirement vous présenter à l'accueil pour valider votre inscription, recevoir votre emplacement et récupérer vos éventuels justificatifs. Au-delà de 8h30, l'organisateur se réserve le droit de disposer des places, sans qu'aucun remboursement ne puisse être effectué.

Article 7 : Les exposants ne pourront pas remballer avant 17h00, par respect du public, des autres exposants et pour la sécurité de tous.

L'exposant atteste avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à se soumettre sans réserve à toutes prescriptions.

L'exposant déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels usagés (Art. L310-2 du Code de commerce) et ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art. R321-9 du code pénal).

Date : / / 2026
Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

VIDE GRENIER DE LA MAM "LES MINIS LOUPS" A BAIGTS (40380) LE DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Numéro Pièce d'Identité :

Délivré le :

Option d'emplacement	Nombre de table / mètre	Prix total
Intérieur : 7€ la table <i>Table de 2m fournie</i>	 table(s)	 €
Extérieur : 5€ les 2m <i>Table non fournie</i>	 mètre(s)	 €

Mode de paiement :

☐ Paiement en espèce ☐ Paiement en chèque (à l'ordre de : MAM Les Minis Loups)

Document à fournir obligatoirement : Photocopie de la pièce d'identité (Recto/Verso)

Adresse de retour :
MAM Les Minis Loups
2023 avenue des Pyrénées
40380 Baigts

Contact :
Téléphone : 07 43 32 09 82
Mail : lesminisloups40@gmail.com